

Brèves économiques de Tunisie et de Libye

Semaine du 16 au 20 novembre 2020

Tunisie :

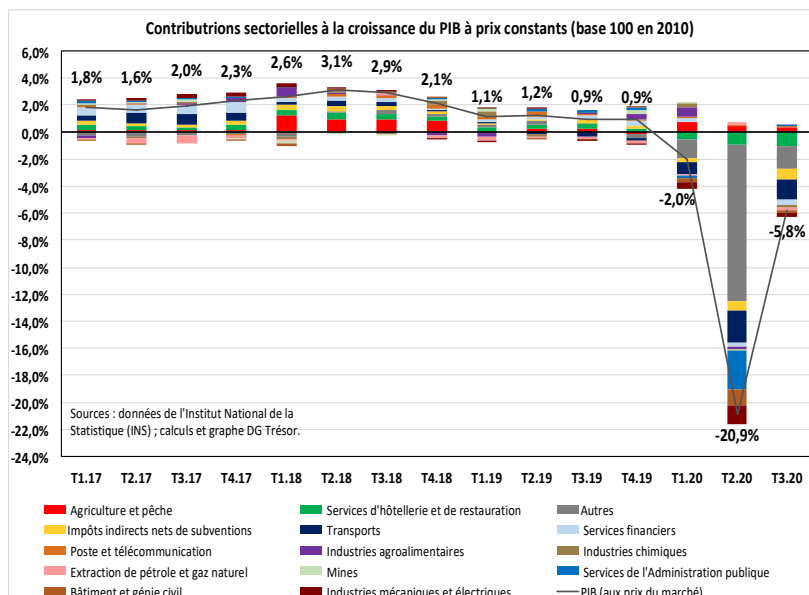
- Le PIB a baissé de -5,8% en glissement annuel (g.a.) au 3^{ème} trimestre de 2020.
- Le taux de chômage se replie à 16,2% de la population active au 3^{ème} trimestre de 2020.
- La Commission des finances de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a approuvé la nouvelle version du projet de la loi de finances complémentaire (LFC) pour l'année 2020 qui prévoit désormais un déficit budgétaire de 11,4% en 2020.
- Le déficit commercial à prix courants sur les 10 premiers mois de l'année 2020 est passé en un an de 16,5 à 10,8 Mds TND.
- La production industrielle a baissé de -5,6% en g.a. sur les 9 premiers mois de 2020, mais est restée stable au 3^e trimestre (+0,1% en g.a.).
- Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a annoncé le 16 novembre 2020 une série de mesures en faveur du secteur du tourisme, particulièrement affecté par la crise sanitaire.
- Alors que la Tunisie connaîtrait une légère stabilisation de la propagation du coronavirus et du nombre des décès, les mesures sanitaires ont été assouplies dans plusieurs secteurs

Libye :

- La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a annoncé que les prochaines élections nationales libyennes se tiendront le 24 décembre 2021.
- La MANUL a également annoncé le lancement du processus d'unification des Gardes des installations pétrolières (*Petroleum Facilities Guards – PFG*) et de formation d'une nouvelle force de protection pétrolière
- Le ministre de l'Intérieur libyen, M. Fathi Bachagha, est en visite à Paris du 18 au 20 novembre 2020.

Tunisie

Le PIB a baissé de -5,8% en glissement annuel (g.a.) au 3^e trimestre de 2020, après une baisse sans précédent de -20,9% au 2^e trimestre et de -2,0% au premier, dans le sillage de la crise sanitaire. Selon la ventilation sectorielle des contributions à la croissance, la faiblesse de la croissance économique au 3^e trimestre s'explique notamment par la baisse de l'activité dans les transports (contribution négative à la croissance de -1,50 points de pourcentage – pp), les « autres services marchands »¹ (-1,01 pp), et les services d'hôtellerie et de restauration (-1,00 pp). *A contrario*, les secteurs du raffinage de pétrole et de l'agriculture et pêche ont contribué positivement à la croissance au 3^e trimestre (+2,26 pp et +0,35 pp respectivement). **Sur les 9 premiers mois de 2020, l'économie tunisienne a donc enregistré une baisse de -9,6% par rapport à la même période l'an dernier.**



Le taux de chômage se replie à 16,2% de la population active au 3^e trimestre de 2020. (676 600 chômeurs) en baisse par rapport au 2^e trimestre (18,0%), mais restant supérieur au taux du 4^e trimestre 2019 (15,1%). Parmi les

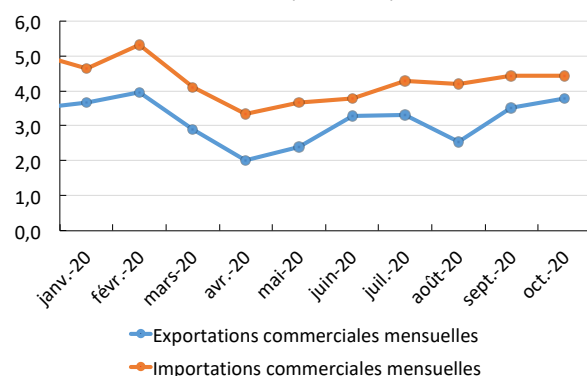
¹ Les différentes catégories de services marchands selon l'INS sont les suivantes : Entretien et réparation ; Commerce ; Services d'hôtellerie et de restauration ; Transports ; Poste et télécommunication ; Services financiers ; Autres Services marchands.

chômeurs, **69 300** auraient perdu leur travail à cause de la pandémie. Au 3^e trimestre, le taux de chômage reste particulièrement élevé pour les diplômés de l'enseignement supérieur (30,1%), les jeunes de 15 à 24 ans (35,7%) et les femmes (22,8%, contre seulement 13,5% pour les hommes). Par ailleurs, **1,6 des 3,5 millions d'employés en Tunisie, soit 46,4%, travailleraient dans le secteur informel², une proportion en hausse (44,8% fin 2019)**. Le travail informel concerne davantage les hommes (51,5% des employés hommes, contre 32,4% pour les femmes) et est particulièrement répandu dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche (85,0% des employés), du Bâtiment et Travaux Publics (72,5%) et du commerce (66,2%).

La Commission des finances de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a approuvé la nouvelle version du projet de loi de finances complémentaire (LFC) pour l'année 2020 qui prévoit désormais un déficit budgétaire de 11,4%. La nouvelle version a été adoptée le 18 novembre 2020 avec 11 voix pour et une seule voix contre (sur 22 membres). Dans la foulée de l'audition du gouverneur de la Banque Centrale (BCT) par la commission des Finances, le gouvernement avait retiré le projet initial de LFC et avait été invité à présenter une nouvelle version intégrant une réduction des dépenses et, *in fine*, du déficit public. **La nouvelle version a été déposée à l'ARP le 14 novembre 2020, et prévoit désormais un déficit budgétaire de 11,4% contre 13,4% dans la première version**. Pour rappel, la Loi de finance initiale (LFI) en début d'année ne prévoyait qu'un déficit de 3%. Le budget total a été ramené de 51,7 à 49,7 Mds TND, le **besoin de financement par emprunt de 21,7 à 19,5 Mds TND**. Pour le couvrir, le recours à **l'endettement domestique a été ramené de 14,2 à 11,9 Mds TND** (bien au-delà cependant des 2,4 Mds TND prévus dans la LFI), alors que **le recours à l'endettement extérieur a été porté de 6,3 à 7,4 Mds TND**. L'encours de dette publique atteindrait ainsi 87,9% du PIB en 2020.

Le déficit commercial à prix courants sur les 10 premiers mois de l'année 2020 est passé en un an de 16,5 à 10,8 Mds TND selon l'INS, dans un contexte de contraction des échanges suite à l'apparition du covid-19 en Tunisie. La baisse des exportations en valeur (-14,7% à 31,3 Mds TND fin octobre 2020) a été moins importante que celle des importations en valeur (-20,9% à 42,1 Mds TND). En volume (prix constants base 2015), la baisse des exportations sur 10 mois (-13,9%) a également été moins marquée que celle des importations (-17,6%). **Sur le plan sectoriel**, la hausse des exportations sur 10 mois en valeur du secteur agroalimentaire (+15,3%) est tirée par les exportations d'huile d'olive (+76,7%). L'ensemble des autres secteurs ont enregistré une baisse, particulièrement prononcée dans les secteurs des mines, phosphates et dérivés (-21,3%), de l'énergie (-20,6%), des industries mécaniques et électriques (-18,0%), et des autres industries manufacturières (-20,5%). Côté importations, l'ensemble des secteurs ont enregistré une baisse, en particulier dans le secteur de l'énergie (-35,0%) et des mines, phosphates et dérivés (-33,3%). *In fine*, le poids du secteur énergétique dans le déficit a diminué, de 50,1% fin mars à 35,3% fin octobre. **Sur le plan géographique**, le déficit commercial en valeur reste lié principalement aux échanges avec la Chine (-4,5 Mds TND en octobre 2020), la Turquie (-1,7 Md TND), l'Algérie (-1,6 Md TND), la Russie (-775 M TND) et l'Italie (-570 M TND). *A contrario*, la Tunisie enregistre un excédent commercial vis-à-vis de la France (+2,9 Mds TND), l'Allemagne (+992 M TND), et la Libye (+896 M TND).

Exportations et importations mensuelles en valeur de la Tunisie (Mds TND)



La production industrielle a baissé de 5,6% en g.a. sur les 9 premiers mois de 2020, mais est restée stable au 3^e trimestre (+0,1% en g.a.). Selon les derniers chiffres de l'INS, des baisses importantes ont été enregistrées au 3^e trimestre dans les secteurs de l'industrie chimique (-16,6% en g.a.), de l'énergie (-12,4%), des industries mécaniques et électriques (-6,8%), des mines (-6,3%), et des autres industries manufacturières (-6,0%). *A contrario*, la production dans le secteur des produits pétroliers raffinés a progressé de +1124,9% (forte augmentation par rapport à 2019, car la société tunisienne des industries de raffinage de pétrole – STIR – avait arrêté sa production en février 2019). La production industrielle sur le seul mois de septembre 2020 a légèrement augmenté de +0,3% rapport au mois de septembre 2019.

Alors que la Tunisie connaîtrait une légère stabilisation de la propagation du coronavirus et du nombre des décès, les mesures sanitaires ont été assouplies dans plusieurs secteurs. Lors d'un point de presse le 18 novembre

² i.e. toute personne de plus de 15 ans exerçant une activité économique non déclarée, sans couverture sociale ni congés payés, pour leur compte ou pour celui d'opérateurs du secteur marchand sans matricule fiscal ni comptabilité

2020, le ministre de la Santé M. Faouzi Mehdi a annoncé que les **restaurants pourront rester ouverts jusqu'à 19h à partir du 23 novembre**. En revanche, pour les cafés, les mesures resteront inchangées, avec une fermeture obligatoire à 16h. Un certain nombre **d'activités culturelles pourront également reprendre** (essentiellement les ateliers dans les domaines des arts, de la culture et des récitals de poésie, en plus de la reprise des activités des galeries d'art, des expositions, des musées et des bibliothèques), et les **mosquées seront rouvertes** à partir du 23 novembre. Au 17 novembre 2020, **83 772 cas de contamination au Covid-19 et 2 541 décès ont été confirmés**.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a annoncé le 16 novembre 2020 une série de mesures en faveur du secteur du tourisme, particulièrement affecté par la crise sanitaire. Les principales mesures annoncées consistent en : i) la prise en charge des cotisations sociales patronales pour le quatrième trimestre de 2020 ainsi que le premier et le deuxième trimestre de 2021 pour les employés placés en chômage technique par les sociétés touristiques qui ont arrêté complètement ou partiellement leurs activités ; ii) une prime mensuelle de 200 TND pour les salariés placés au chômage technique ainsi que les guides touristiques tant que leurs employeurs versent leurs salaires, iii) un programme de formation continue au profit des travailleurs du secteur en chômage technique, à l'issue duquel sera versée aux participants une prime de 300 TND financée par le budget de l'Etat ; iv) un rééchelonnement du principal de la dette relative aux cotisations de la sécurité sociale jusqu'au troisième trimestre 2020 ; v) une prorogation des délais de dépôt des déclarations de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2019 et 2020 jusqu'au 31 décembre 2021 pour les entreprises touristiques et de l'artisanat ; vi) une prolongation jusqu'en 2021 de la ligne de financement de 10 M TND (3 M EUR) au profit des artisans. **Le secteur touristique a en effet été particulièrement touché par la crise sanitaire : durant les 10 premiers mois de l'année 2020, les recettes touristiques ont baissé de -61,7% en g.a. à 1,8 Md TND, les arrivées ont chuté de -77,7%, et le nombre de nuitées a reculé de -80,5%.** Selon la Fédération tunisienne de l'Hôtellerie (FTH), 27 000 emplois permanents vont être perdus en 2020 dans le secteur de l'hôtellerie à cause de la crise de COVID-19, alors que le secteur offre au total environ 60 000 postes d'emploi permanents. Le tourisme était jusqu'à présent un secteur moteur de l'économie tunisienne : les recettes touristiques avaient contribué à presque 5 % du PIB en 2019, soit 5,5 Mds TND ou 1,7 Md EUR. Selon une étude du cabinet KPMG de 2019, le tourisme contribuait indirectement à 14 % du PIB.

Libye

La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a annoncé que les prochaines élections nationales libyennes se tiendront le 24 décembre 2021. A l'issue du Forum de dialogue politique libyen qui s'est conclu le 15 novembre à Tunis, la Représentante spéciale par intérim des Nations Unies en Libye Mme Stephanie Williams a annoncé que les participants au Forum ont atteint **un consensus sur trois points importants** : la [feuille de route](#) vers les élections, les [prérogatives des autorités exécutives](#) et les [critères d'éligibilité](#) pour pouvoir y siéger. Le gouvernement d'unité nationale serait dirigé par un Premier Ministre distinct, séparant ainsi le Conseil présidentiel du Premier Ministre. Les délégués du Forum ne sont cependant pas parvenus à un accord sur les noms des futurs dirigeants (un chef de gouvernement et trois membres du Conseil présidentiel). Une rencontre virtuelle aura lieu le 23 novembre concernant les critères de sélection pour le Conseil présidentiel et le Premier ministre. Le chef actuel du Conseil présidentiel et Premier Ministre libyen M. Fayez Al-Sarraj a salué l'accord conclu par le Forum de dialogue politique en Tunisie concernant la fixation d'une date pour les élections nationales.

La MANUL a également annoncé le lancement du processus d'unification des Gardes des installations pétrolières (Petroleum Facilities Guards – PFG) et de la formation d'une nouvelle force de protection pétrolière, comme stipulé dans l'accord de cessez-le-feu signé le 23 octobre 2020 à Genève. Actuellement, les forces des PFG sont divisées en deux sections : une branche Est alignée sur le maréchal Haftar, et une branche Ouest alignée sur le gouvernement de Tripoli. En juin dernier, la Compagnie nationale pétrolière (*National Oil Corporation – NOC*) avait déclaré que les PFG étaient « *devenues comme une milice qui exécute des ordres de dirigeants illégitimes afin de servir des intérêts étrangers* ». Pour le président de la NOC M. Mustapha Sanallah, le lancement du processus d'unification envoie un message important selon lequel la stabilité du pétrole en Libye est cruciale pour le retour des investisseurs et des entreprises étrangers dans le pays. Selon Reuters, la production de pétrole en Libye atteindrait désormais environ 1,215 million de barils par jour.

Le ministre de l'Intérieur libyen M. Fathi Bachagha est en visite à Paris du 18 au 20 novembre 2020. M. Bachagha s'est rendu à Paris du 18 au 20 novembre afin de s'entretenir avec les ministres français de l'Intérieur, Gérard Darmanin, de l'Europe et des Affaires Etrangères, Jean-Yves Le Drian, et des Armées, Florence Parly. La **coopération sécuritaire entre la France et la Libye**, spécialement dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, a notamment été évoquée. Le ministre Le Drian a souligné le soutien de la France au dialogue politique interlibyen et à la pleine mise en œuvre du cessez-le-feu signé le 23 octobre 2020. Dans le cadre de sa visite, **le ministre libyen a signé un MoU avec la société Idemia, portant sur le développement d'un système d'identification biométrique** (reconnaissance faciale, empreintes digitales et iris). Cette visite lui a également permis de s'entretenir avec de nombreuses entreprises des secteurs de la sécurité, de la défense, de l'aéronautique et de l'électronique.